

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ D’EASTMAN**

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC vous est, par les présentes, donné par la soussignée que le conseil de la municipalité d’Eastman a été convoqué à une séance extraordinaire par le maire, Yvon Laramée.

**La séance extraordinaire sera tenue conformément aux dispositions du code municipal,
au lieu habituel des séances :**

Salle du Conseil, 160, chemin George-Bonnallie,

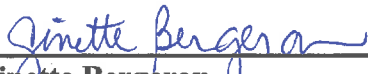
Mardi le 27 novembre 2018, à compter de 9h00

Pour y traiter les sujets suivants et portant exclusivement sur ceux-là, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l’ordre du jour;
3. Mandat à Englobe pour procéder à la caractérisation environnementale phase II dans le cadre de la relocalisation du service d’eau potable en bordure de la route 112;
4. Embauche d’un inspecteur en environnement et bâtiment;
5. Acquisition d’un ordinateur portable pour le poste de l’inspecteur en environnement et bâtiment;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

Donné à Eastman, ce 26 novembre 2018



Ginette Bergeron
Directrice générale